

## Bruxelles ouvre les aides d'Etat pour sauver l'industrie européenne de la crise énergétique

Le 13 avril, la Commission a transmis aux Etats membres un projet de cadre temporaire assouplissant les règles européennes sur les aides d'Etat, rapporte Les Echos. L'objectif : armer les gouvernements pour soutenir leurs industries les plus exposées, sans sacrifier ni le marché intérieur ni les objectifs climatiques. Révélé par Contexte, le texte identifie plusieurs secteurs prioritaires, et sa mesure la plus structurante porte sur les industries lourdes et énergivores. La Commission propose de rehausser le plafond d'aide prévu dans le cadre Cisa (les règles d'aides d'Etat liées au pacte pour une industrie propre). La réduction possible du prix moyen de l'électricité passerait de 50 % à 70 %, sans obligation d'investissement additionnel dans la décarbonation. Bruxelles veut tirer les leçons du passé. Entre 2022 et 2024, les mesures d'urgence ont coûté 2,2 % du PIB européen en cumulé, dont les trois quarts ont bénéficié à des ménages non vulnérables, faute de ciblage suffisant. Sur le plan climatique, toute mesure de plafonnement du prix du gaz devra converger progressivement vers les prix du marché pour éviter l'effet de falaise à la fin du dispositif et ne devra pas couvrir les coûts liés au système d'échange de quotas d'émissions (SEQE), afin de préserver les signaux d'incitation à la décarbonation. Derrière l'urgence, le message de fond reste inchangé : seule l'électrification massive de l'économie européenne permettra de ne plus subir ces chocs à répétition. (Les Echos, p.6)